



## **Sud Education 974 (Reunion)**

31 chemin Clemencin Payet  
97430 LE TAMPON

### **Comptes annuels**

**Exercice du 01/09/2020 au 31/08/2021**



# Bilan

Données générées du 01/09/2020 au 31/08/2021 (Date d'opération) (Tous les secteurs)

ACTIF	Exercice N			Exercice N - 1	PASSIF	Exercice N	Exercice N - 1
	Brut	Amortissements & Dépréciations	Net	Net			
Immobilisations incorporel.					<b>Capitaux propres :</b>		
Immobilisations corporelles					Capital		
Immobilisations financières					Ecarts de réévaluation		
<b>Total I</b>					Réserves :		
<b>Actif circulant :</b>					- réserve légale		
Stocks et en-cours					- réserves réglementées		
- autres que marchandises					- autres	14 530,87 €	
- marchandises					Report à nouveau (=bénéfice 2019-20)	789,58 €	
Avances et accomp. versés					<b>Résultat de l'exercice 2020-21 (bénéfice ou perte)</b>	592,95 €	
Créances					Provisions réglementées		
- clients et cptes rattachés					<b>Total I</b>	<b>15 913,40 €</b>	
- autres					<b>Provisions</b>		
Valeurs mobilières de plac.					<b>Total II</b>		
Disponibilités (hors caisse)	15 913,40 €		15 913,40 €		<b>Fonds dédiés</b>		
Caisse					<b>Total III</b>		
<b>Total II</b>	<b>15 913,40 €</b>		<b>15 913,40 €</b>		<b>Dettes :</b>		
<b>Charges constatées d'avance</b>					Emprunts et dettes assimilées		
<b>Total III</b>					Avances et acomptes reçus		
					Fournisseurs et comptes		
					Autres (1)		
					<b>Total IV</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>15 913,40 €</b>		<b>15 913,40 €</b>		<b>Produits constatés d'avance</b>		
					<b>Total V</b>		
					<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>15 913,40 €</b>	
					(1) Dont comptes courants d'associés		



# Compte de Résultat

Données générées du 01/09/2020 au 31/08/2021 (Date d'opération) (Tous les secteurs)

Charges (hors taxes)	Exercice N	Exercice N - 1	Produits (hors taxes)	Exercice N	Exercice N - 1
<b>Charges d'exploitation :</b>			<b>Produits d'exploitation :</b>		
- Achats de marchandises			- Ventes de marchandises		
- Variation de stocks			- Production vendue (biens et services)		
- Achats d'approvisionnement	24,22 €		- Travaux & Etudes		
- Variation de stocks (approvisionnements)			- Production stockée		
- Autres charges externes *(=cptes 618-1/5 623-1/7/13 626-3 627)	2 588,33 €		- Production immobilisée		
- Impôts, taxes et versements assimilés			- Subventions d'exploitation		
- Rémunérations du personnel			- Autres produits (2)	11 688,00 €	
- Charges sociales (et autres charges de personnel)			Produits financiers (2)		
- Dotations aux amortissements					
- Dotations aux dépréciations					
- Dotations aux provisions					
- Autres charges (cptes 658-1/61/62/63 6588-1/2/3/4)	8 482,50 €				
- Charges financières					
<b>Total I</b>	<b>11 095,05 €</b>		<b>Total I</b>	<b>11 688,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Charges exceptionnelles (II)</b>			<b>Produits exceptionnels (2) (II)</b>		
<b>Impôts sur les bénéfices (III)</b>					
<b>Total des charges (I + II + III)</b>	<b>11 095,05 €</b>		<b>Total des produits (I + II)</b>	<b>11 688,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
Solde créditeur : bénéfice	592,95 €		Solde débiteur : perte (3)		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>11 688,00 €</b>		<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>11 688,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
* Y compris :			(2) Dont reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements)		
- redevances de crédit-bail mobilier			(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôts de		
- redevances de crédit-bail immobilier					

## **Annexe au comptes annuels**

**Exercice du 01/09/2020 au 31/08/2021**

### **0) FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE 2011 ET REGLES COMPTABLES**

SUD Éducation Réunion publie pour la première fois ses états financiers pour l'exercice 2020-21 en conformité avec la loi du 20 août 2008.

Son exercice comptable est du 1er septembre au 31 août de chaque année, ce qui correspond à son rythme d'activité qui se situe sur l'année scolaire, il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses généralement admises :

- \* Continuité d'exploitation
- \* Permanence des méthodes comptables
- \* Indépendance des exercices
- \* Non compensation

Les comptes ont été établis en application du règlement du Comité de réglementation comptable N° 2009-10 du 3 décembre 2009 afférent aux règles comptables des organisations syndicales de l'Avis N° 2009-07 du 3 septembre 2009 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des organisations syndicales, du règlement du Comité de réglementation Comptable N° 99-01 du 16 février 1999 relatif à l'établissement des comptes annuels dans les associations et fondations, et du règlement du Comité de la réglementation Comptable N° 99-03 relatif à la réécriture du Plan Comptable Général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthodes des coûts historiques.

Les libellés comptables utilisés correspondent au plan comptable général y compris les modifications introduites par le règlement du CRC N°99-01.

### **1) NOTE SUR LE BILAN**

Le syndicat n'a pas d'autres Actifs que les comptes bancaires nécessaires à son fonctionnement

### **2) NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT**

Le compte de résultat n'appelle pas de commentaires. Les charges concernent les frais afférents au fonctionnement du syndicat.

Les cotisations sont comptabilisées en brut sur la base des sommes encaissées effectivement au cours de l'année par le syndicat. Le reversement à la fédération figure en charges. Le reliquat à verser à la fédération à la clôture de l'exercice figure dans le compte "charges à payer".

### **3) LE TABLEAU DES RESSOURCES**

Le tableau des ressources demandé par le règlement 2009-10 se présente ainsi pour l'exercice 2020-21 :

<b>Ressources de l'année</b>	
Cotisations reçues	11 688,00 €
Reversement de cotisations	0,00 €
Subventions reçues	0,00 €
Autres Produits d'Exploitation perçus	0,00 €
Produits financiers	0,00 €
<b>Total des Ressources</b>	<b>11 688,00 €</b>

### **4) LES COTISATIONS**

Les cotisations sont enregistrées à l'encaissement effectif sur la base d'un barème local.

### **5) PERSONNEL**

Le syndicat ne dispose pas de salarié. Le ministère de L'Education Nationale attribue chaque année des postes de décharges à la fédération SUD EDUCATION en ETP – équivalent temps plein - charge à elle de les répartir aux syndicats selon leurs besoins . Pour l'exercice 2020-21, le syndicat Sud Réunion a utilisé 0,4698 ETP

### **6) AFFECTATION**

Le résultat 2020-21 sera porté en réserves générales pour 592,95 € (Il sera affecté pour 0 € en réserves dédiées pour l'organisation du congrès de 2021-2022 et 0 € en réserves pour la campagne d'élections professionnelles de 2021-2022.)

<b>Provisions</b>				
Intitulé	Solde 01/09/2020	Total Debit	Total Crédit	Solde 31/08/2021
Réserve			14 530,87 €	14 530,87 €
Report à nouveau (solde créditeur)			789,58 €	789,58 €
Résultat de l'exercice (excédent)		789,58 €	789,58 €	
<b>Total des provisions</b>	<b>0,00 €</b>	<b>789,58 €</b>	<b>16 110,03 €</b>	<b>15 320,45 €</b>

### **7) EVENEMENTS RECURENTS PURIANNUELS**

Catégorie d'action	Montant à l'ouverture	Augmentation	Utilisations	Montant à la clôture
Réserves congrès	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Réserves élections	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>Total</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>

## **8) ETAT DES FONDS SYNDICAUX**

<b>FONDS SYNDICAUX</b>	<b>Montant à l'ouverture</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Utilisations</b>	<b>Montant à la clôture</b>
Réserve	0,00 €	14 530,87 €	0,00 €	14 530,87 €
Report à nouveau	0,00 €	789,58 €	0,00 €	789,58 €
Résultat de l'exercice	0,00 €	592,95 €	0,00 €	592,95 €
Provisions diverses	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Provisions pour congrès	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Provisions pour élections	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Autres provisions	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Fonds dédiés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>Total</b>	<b>0,00 €</b>	<b>15 913,40 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>15 913,40 €</b>

## **9) AFFILIATION**

Le syndicat est affilié à l'Union Syndicale SOLIDAIRES locale (si c'est le cas). A ce titre il verse une cotisation annuelle fixe par adhérent qui ne constitue pas une partie de la cotisation de ce dernier. A ce titre il a été versé 150 € en 2020-21